Un nouveau calendrier de vaccination pour les marocains

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-01-15 18:38:08 - Vu sur pharmacie.ma

Le Ministère de la Santé organise une cérémonie de lancement officiel du nouveau calendrier de vaccination et la signature d'une circulaire conjointe avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle concernant l'examen médical systématique et le suivi de l'état vaccinal des enfants à l'entrée scolaire.

Cet événement qui a lieu sous la présidence effective de son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, a eu lieu le jeudi 15 janvier 2015 à Rabat et coïncide avec la célébration du vingt cinquième anniversaire de la Déclaration Internationale des Droits de l'Enfant.

Le Maroc a réalisé de grandes avancées en matière de vaccination contre les maladies cibles qui ont été responsables par le passé d'une mortalité et morbidité élevées chez les enfants de moins de cinq ans. Ainsi, dans le cadre du Programme National d'Immunisation, la couverture vaccinale contre les maladies ciblées par la vaccination a enregistré des taux élevés dépassant 95%, aucun cas de poliomyélite et de diphtérie n'a été enregistré depuis respectivement 1987 et 1991 et le Maroc a validé l'élimination du tétanos néonatal en 2002. Aussi, la vaccination contre Haemophilus influenza type b a permis de réduire les cas de méningites dues à cette bactérie à plus de 85%.

En plus des autres antigènes, le nouveau calendrier de vaccination tel que recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé et approuvé par le Comité National Consultatif Scientifique et Technique de la Vaccination permettra, sans nul doute, de renforcer l'immunité de la population contre les maladies ciblées par le Programme National d'Immunisation, et ce, à travers l'administration du vaccin combiné contre la Rougeole et la Rubéole (RR) à l'âge de 9 mois et de 18 mois, et l'introduction du Vaccin antipoliomyélitique inactivé (VPI) : une dose à l'âge de 4 mois. Cliquer sur le lien pour consulter le nouveau calendrier vaccinal : lien